

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

EDITION HEBDOMADAIRE. Par an, (payable d'avance) \$2.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du journal.

Bureaux à Québec, No. 1, rue Beaudé, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion, \$0.50. Chaque insertion suivante, \$0.125.

Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion, \$0.95. Chaque insertion suivante, par ligne, \$0.25.

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

L'ÉVÉNEMENT.

Ce journal est publié à trois éditions: La première paraissant tous les jours, à 2 heures de l'après-midi.

La seconde paraissant trois fois par semaine le lundi, mercredi, et vendredi après-midi.

La troisième paraissant une fois par semaine, le jeudi.

L'édition de trois fois par semaine contiendra tout ce qui aura été publié dans l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire contiendra ce qui aura paru de plus intéressant dans les six numéros de la semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Edition quotidienne. Un an payable d'avance, \$5.00.

Edition semi-quotidienne. Un an payable d'avance, \$3.00.

Edition hebdomadaire. Un an payable d'avance, \$2.00.

Les abonnés de Montréal qui voudront éviter les frais de poste, pourront faire prendre leurs numéros à la librairie de Fabre et Gravel.

L'Événement est en vente au numéro, à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

Succursale à Montréal: MM. Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

Acte concernant la Faillite, 1864. DISTRICT DE RIMOUSKI.

Dans l'affaire de FIRMIN HUDON, marchand, de la paroisse de Ste. Flavie, Failli.

AVIS est par le présent donné que par et vertu des pouvoirs qui me sont conférés comme syndic des biens de la dite faillite, et en vertu des dispositions de l'acte susdit, je syndique soussigné, et je désigne à cet effet, un agent, à la porte de l'église de la paroisse de Ste. Flavie, dans le district et comté de Rimouski, JEUDI, le HUITIÈME jour du mois d'AOUT, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante et sept, à DIX-HUIT heures de l'après-midi, et précédant la vente des immeubles d'après descript, sujets aux conditions et obligations qui seront là et alors mentionnées et énoncées.

1. Un terrain ou emplacement sis et situé en la paroisse de la paroisse de Ste. Flavie, comté de Rimouski, contenant un arpent, plus ou moins, de front, sur un arpent de profondeur; tenant au nord-ouest au chemin du Roi, au sud-est à la terre ci-après désignée, joignant du côté nord-est au chemin Matapédia, et du côté sud-ouest à Sieur Jean Bte. Saucier, fils—avec une maison en bois à deux étages, une dépendance et un hangar dessus construits, circonstances et dépendances.

2. Une terre sise et située en la paroisse de Ste. Flavie, comté de Rimouski, plus ou moins, de front, sur trente-huit arpents et demi, plus ou moins, de profondeur; tenant au nord-ouest, partie par le terrain susdésigné et par les terres appartenant aux Sieurs J. Bte. Saucier, fils, et Luc H. Laflèche, Ecuier, au sud-est au fronton des terres du deuxième rang, joignant du côté nord-est au dit chemin Matapédia, et du côté sud-ouest, partie à Louis Roy et partie à Jos. Aubin—avec

une grange et une étable dessus construites, circonstances et dépendances; moins et à excepter un terrain ou emplacement de moulin à farine, de la contenance d'un arpent, de front, sur un arpent et une perche, de profondeur, appartenant au dit Jos. Aubin. Une partie de la grange susmentionnée est construite sur la terre du dit Louis Roy et devra être enlevée à sa demande; avec le droit en faveur du public de passer sur la dite terre pour communiquer au moulin, tel que ce droit existe par les titres.

3. Une terre sise et située en la dite paroisse de Ste. Flavie, contenant trois arpents de front, sur quarante arpents de profondeur; bornée au nord-ouest au neuve St. Laurent, au sud-est au fronton des terres du deuxième rang, joignant du côté nord-est à Louis Roy, et du côté sud-ouest à Louis St. Pierre, et avec une maison et une grange dessus construites, circonstances et dépendances; moins et à excepter une petite maison sise et construite sur la devanture appartenant à Augustin Rousseau.

4. Une terre sise et située en la dite paroisse de Ste. Flavie, contenant un arpent de front, sur trente arpents de profondeur; tenant au nord-ouest au chemin du Roi, au sud-est au fronton des terres du deuxième rang, joignant du côté nord-est à Saucier et Hudon, et partie à Louis Langlois, et du côté sud-ouest à veuve François Pervault—sans bâtisse, circonstances et dépendances; moins et à excepter le terrain appartenant aux dits Saucier et Hudon.

5. Une terre sise et située en la deuxième rang de Ste. Flavie, contenant un arpent et demi de front, sur trente arpents de profondeur; tenant au nord-ouest au fronton des terres du premier rang, au sud-est au fronton des terres du troisième rang, joignant du côté nord-est à Dominique Bouchard, et du côté sud-ouest à la veuve Marcel Bernier—sans bâtisse, circonstances et dépendances.

6. Une terre sise et située en la troisième rang de Ste. Flavie, contenant un arpent et demi de front, sur trente arpents de profondeur; tenant au nord-ouest au fronton des terres du deuxième rang, au sud-est au fronton des terres du quatrième rang, joignant du côté nord-est à Bruno Gauthier, et du côté sud-ouest à Elzab. Laplante—avec une maison et une grange dessus construites, circonstances et dépendances.

7. Une terre sise et située en la quatrième rang de Ste. Flavie, contenant un arpent de front, sur trente arpents de profondeur; tenant au nord-ouest au fronton des terres du troisième rang, au sud-est au fronton des terres du cinquième rang, joignant du côté nord-est à George Pelletier, et du côté sud-ouest à Louis Roy—sans bâtisses, circonstances et dépendances.

8. Une terre sise et située en la cinquième rang de Ste. Flavie, contenant deux arpents de front, sur trente arpents de profondeur; tenant au nord-ouest au fronton des terres du quatrième rang, au sud-est au fronton des terres du sixième rang, joignant du côté nord-est à Magloire Ouellet, et du côté sud-ouest à Louis Desrosiers—sans bâtisses, circonstances et dépendances.

9. Une terre sise et située en la sixième rang de la dite seigneurie Lépage et Thibierge, comté de Ste. Angèle, comté sud-est, contenant deux arpents de front sur trente arpents de profondeur; tenant au nord-ouest au fronton des terres du cinquième rang, au sud-est à la rivière de Metis, joignant du côté nord-est à William Léré, et du côté sud-ouest partie à Laurent Thibault, et partie à Alexis Parent—sans bâtisses, circonstances et dépendances.

10. Une terre sise et située en la sixième rang de la dite seigneurie Lépage et Thibierge, dite paroisse de Ste. Angèle, contenant un arpent et demi de front, plus ou moins, sur la profondeur qu'il peut y avoir; tenant au nord-ouest au fronton des terres du cinquième rang, au sud-est à la rivière de Metis, joignant du côté nord-est à Lazare Dallaire, et du côté sud-ouest à Louis François—circonstances et dépendances.

11. Une terre sise et située en la septième rang de la dite seigneurie Lépage et Thibierge, dite paroisse de Ste. Angèle, étant de forme irrégulière, contenant huit arpents de front dans la plus large, sur environ vingt-huit arpents de profondeur dans la plus étroite; tenant au nord-ouest au fronton des terres du sixième rang, au sud-est à la rivière de Metis, et au nord-est à Laurent Thibault—avec une grange dessus construite, circonstances et dépendances.

12. Une terre sise et située en la huitième rang de la dite seigneurie Lépage et Thibierge, dite paroisse de Ste. Angèle, contenant trois arpents et neuf perches de front, sur trente arpents, plus ou moins, de profondeur; tenant au nord-ouest à la rivière de Metis, au sud-est à un canton Fleury, joignant du côté nord-est à George Pelletier, et du côté sud-ouest à Saucier et Pelletier—avec une grange dessus construite, circonstances et dépendances.

13. Une terre sise et située en la première et second rangs du canton Fleury, contenant deux arpents deux perches de front, sur quarante arpents, plus ou moins, de profondeur; tenant au nord à la seigneurie Lépage et Thibierge, au sud au fronton des terres du troisième rang, joignant du côté nord-est à Ambroise Gauthier père, et du côté sud-ouest à Xavier Gagné—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. D'après la

déclaration de Firmin Hudon, moitié de la grange susmentionnée appartient à Xavier Gagné, sus-nommé.

14. Une terre sise et située en la première et second rangs du dit canton Fleury, contenant quatre arpents et quatre perches et quatorze pieds de front, sur la profondeur, qu'il peut y avoir; tenant au nord-ouest à la dite seigneurie Lépage et Thibierge, au sud-est au fronton des terres du troisième rang, joignant du côté nord-est à Joseph Ouellet, et du côté sud-ouest à Calixte St. Armand—avec les bâtisses, circonstances et dépendances.

Les créanciers hypothécaires sur les dits immeubles ci-dessus désignés, sont requis de produire leurs réclamations au bureau du sousigné, en la ville de Québec, sous six jours après le jour de la vente des dits immeubles.

ABRAHAM HAMEL, Syndic. Québec, 19 Mai, 1867.—3m. 1/2.

PROTOXIDE D'AZOTE. Le Dr J. Ag. VENNÉ, Chirurgien, Dentiste, a l'honneur d'annoncer à ses amis et à son public en général, qu'il vient d'ouvrir son Bureau sur la rue St. Joseph, St-Roch.

Ce Monsieur, dans l'exécution des pièces artistiques, se sert des procédés les plus nouveaux et garantit son ouvrage pour le fini et la durée. Les chiffres sont en même temps très-modérés.

COMPAGNIE UNIVERSELLE D'Assurance Mutuelle sur la Vie, 117, BROADWAY, NEW-YORK.

Directeurs: GEORGE L. WILLARD, Président. O. H. GORDON, Vice-Président. CHARLES W. PEYER, Secrétaire et Gérant.

Directeurs: A. A. LOW, de A. A. Low & Brothers, 51, Burling Slip. Isaac H. Frothingham, Président Union Trust Co., 73 Broadway.

Directeurs: Samuel Willets, de Willets & Co., 30, Pearl Street. George L. Willard, Vice-Président, 117, Broadway.

Directeurs: Oliver H. Gordon, Vice-Président, 117, Broadway. Henry E. Pierrepont, I. Pierrepont Place, Brooklyn.

Directeurs: S. B. Chittenden, de S. B. Chittenden & Co., 348, Broadway. George F. Thomas, ci-devant W. W. De Forest & Co.

Directeurs: Paul Cornell, Marchand, 89, Wall Street. John Halsey, de Haight, Halsey & Co., 26, Park Place.

Directeurs: Hon. William Kelly, Rhinebeck, N. Y. Ezra P. Prentice, Præsident Commercial Bank, Albany, N. Y.

Directeurs: Effingham Townsend, de Townsend & Montant, 146, Duane Street. William S. Tisdale, de William S. Tisdale & Co., 180, Pearl Street.

Directeurs: Thomas T. Buckley, de Buckley & Sheldon, 75, Leonard Street. Gilbert L. Beekman, de Bowers, Beekman & Co., 61, Leonard Street.

Lewis B. Loder, de Loder Brothers & Co., 313, Broadway. William P. Prentice, Conseller, 29, Wall Street.

John T. B. Maxwell, Marchand, 77, South Street. James H. Frothingham, de Howland & Frothingham, 106, Wall Street.

Hon. Stephen Taber, Long Island. Benjamin Hicks, Roslyn, L. I.

AGENT GENERAL POUR LE BAS-CANADA. JOHN FORBAM, AVOCAT, Montréal.

AGENT POUR LA CITÉ ET LE DISTRICT DE QUÉBEC. THOS. C. DU PLESSIS, MÉDECIN. DR. PH. WELLS.

Voici quelques-uns des avantages offerts par cette compagnie aux assurés, de plus que ceux offerts par les autres compagnies d'assurance à Québec.

1. Les directeurs sont tous hommes d'une haute position sociale et plusieurs d'entre eux sont des millionnaires bien connus.

2. La Compagnie "World" est une compagnie mutuelle et assure les porteurs de ses polices au prix courant, chaque porteur de police ayant part au surplus.

3. Ses nouveaux taux de participation de prime sont maintenant plus bas que ceux d'aucune autre compagnie au monde.

4. Toute les polices ne peuvent être faites après deux paiements annuels.

5. Les polices ne sont pas annulées par le suicide—cette compagnie—au contraire de toutes les autres—prenant la participation d'attribuer le suicide à la folie.

6. Les gens peuvent s'assurer de manière à recevoir le montant de leur assurance pendant leur vie 10, 15 ou 20 ans après la date de la police, et dans le cas où ils mourraient avant la fin d'aucune des périodes assurées, le montant de l'assurance sera payé immédiatement à leurs héritiers.

7. Les porteurs de polices, avec les profits, participent aux dividendes à la fin de deux ans, et ensuite tous les ans pour le reste de leur vie.

Cette compagnie a déposé entre les mains du surintendant du département de l'assurance \$100,000 comme sécurité pour les porteurs de ses polices.

La confiance dont cette compagnie d'assurance joint à New York peut-être estimée par le fait que le premier décembre 1866 au 21 mars, (104 jours) elle a donné 221 polices, assurant un montant de \$768,700.—voyez l'assurance mutuelle" du 21 mars 1867.

Pour d'autres informations, s'adresser personnellement ou par lettre à THOS. C. DU PLESSIS, AGENT. Bâtisse Lemoine, Quai Napoléon Québec.

NOUVELLES MARCHANDISES.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Un assortiment complet et très-varié de: Toile à draps, Toile à nappes, Toile à serviettes, Toile fine, Toile à rideaux, Toile à voiles, Toile crée pour table, Toile en caoutchouc pour voitures, Toile grise, etc.

Coton à draps, Coton gris et blancs, Coutil de fil, Coutil de coton, Coutil et Indiennes à meubles, Indiennes, Couvre-pieds, Couvertures de laine, etc.

En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Port, Québec, 18 mai 1867.

NOUVEAUX TWEEDS de printemps et d'été. Nouveaux Molletons, Nouveaux Draps d'été, Nouvelles Flanelles (tissus fins) pour l'été, Nouveaux Cravates et Cols, Chemises, etc.

GANTS D'ALEXANDRE. Venant d'être reçus. GANTS d'Alexandre noirs et de couleurs. En vente chez A. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Port, Québec, 18 mai 1867.

Ettoffes à Soutane. MERINOS double, grande variété, Drap d'Albert, Cords Royal, Soie, Drap d'été, etc.

Importations Françaises. Venant d'être reçus directement de Paris: ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES, de 50 à 200 cartes.

ROSE DEGARDIN, No. 9, Rue St. Jean, Haute-Ville. LA saignée à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir en cette ville un magasin de modes françaises et d'articles de fantaisie.

CHAPEAUX FRANÇAIS. Venant d'être reçus. QUELQUES caisses de Chapeaux de satin de la célèbre manufacture de Quenot et Letailer (Paris).

GLACE! GLACE!! LES personnes qui ont l'intention de souscrire pour de la glace, à la saison ou au mois, voudront bien envoyer leurs noms et leur résidence aussitôt que possible.

LE samedi on en laissera le double des autres jours pour la consommation du dimanche. Termes modérés. La glace est livrée dans toutes les parties de la ville.

NOUVEAU Salon de Barbier-Coiffeur. LE sousigné vient d'ouvrir au No. 28, rue St. Jean, l'Hotel de Marché de la Haute-Ville, un SALON DE BARBIER-COIFFEUR de première classe.

MODES DE PARIS. ROSE DEGARDIN, No. 9, Rue St. Jean, Haute-Ville. LA saignée à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir en cette ville un magasin de modes françaises et d'articles de fantaisie.

VALISES, PORTE-MANTEAUX. Venant d'être reçus. GRANDES Valises en cuir, GRANDES Valises en toile cirée, Valises de voyage pour messieurs, Valises de voyage pour dames.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT. J. F. MARTEAU, 55 RUE ST. JOSEPH, 55. Enneigie de la Bouilloire. LE sousigné informe le public qu'il vient de compléter ses achats dans les meilleures maisons d'Angleterre et des États-Unis qu'il offre en vente à des prix qui surpassez les autres.

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS. EN GROS ET EN DÉTAIL. A PLUS BAS PRIX POUR ARGENT COMPANT. Chez WOODS & CIE.

VALISES, PORTE-MANTEAUX.

VENANT D'ÊTRE REÇUS. GRANDES Valises en cuir, GRANDES Valises en toile cirée, Valises de voyage pour messieurs, Valises de voyage pour dames.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT. J. F. MARTEAU, 55 RUE ST. JOSEPH, 55. Enneigie de la Bouilloire. LE sousigné informe le public qu'il vient de compléter ses achats dans les meilleures maisons d'Angleterre et des États-Unis qu'il offre en vente à des prix qui surpassez les autres.

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS. EN GROS ET EN DÉTAIL. A PLUS BAS PRIX POUR ARGENT COMPANT. Chez WOODS & CIE.

Sirops, Vins de Gingembre et Curaçoa de Choix, &c. LES sousignés offrent en vente: Vins de Gingembre de Bett & Cie, en fûts et en bouteilles.

200,000 BARDEAUX de 16 pouces, première qualité de Pin. Un grand Assortiment de Bois de Scierie, préparé et broyé.

Moulin à Scie du Cap-Rouge. LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

LES sousignés sont maintenant prêts à recevoir les ordres pour le sciage de billets ou à importer quelle quantité et pour le sciage du bois de construction de toutes sortes.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 17 JUIN 1867.

LE DÉMON DU JEU.

(Suite.)

—Ainsi, c'est décidé! le meurtre d'un ami! lui mon ami? Il est mort, en meurt! Ne m'a-t-il pas ravi l'amour de Marie? N'a-t-il pas brisé toutes mes espérances? n'a-t-il pas préparé ma perte et ne m'a-t-il pas condamné à une éternelle infamie? Son oncle a consenti, il devient son associé commercial, ce propriétaire d'une immense fortune, époux de Marie, de Marie qui m'était destinée pour épouse par son père! Il sera puissant, riche et heureux: il hâtera dans la luxure, étouffera le monde par les splendeurs de sa vie, et jettera du haut de sa grandeur un regard de légitime fierté sur Turchi perdu et ruiné!

Le domestique entra dans la salle et posa une lampe allumée sur la table.

—Eh bien, signor, dit-il, à quelle épreuve voulez-vous mettre mon courage? elle ne peut être assez difficile pour que je ne la subisse pas avec honneur, soyez-en sûr!

—Fermes les volets, les fenêtres, dit Turchi, assieds-toi là devant moi, Julio, et écoute attentivement mes paroles: ce que je vais te dire est très-grave.

L'homme aux cheveux roux regarda son maître avec un malin sourire d'incrédulité, mais il s'assit silencieusement sur un siège devant lui.

—Julio, dit Simon, je suis triste et indécis. Il y a un homme qui feint d'être mon ami et qui, depuis des années, me poursuit comme s'il n'était que pour moi malheur. Il m'a toujours, avec une venimeuse astuce, calomnié, trompé, porté préjudice dans mon honneur et ma fortune, maintenant il en est venu si loin dans ses machinations infernales que je vais être condamné à rien moins qu'à une éternelle infamie et une éternelle misère, si par une vengeance hardie, je ne brise pas le piège qu'il a tendu sous mes pas. Reste calme, Julio, cela te fait honneur que ta colère s'enflamme contre les ennemis de ton maître; mais écoute encore... Je suis depuis trois jours que ce faux ami a payé les assassins qui m'ont fait la blessure dont mon visage porte la trace; ainsi, il a le premier attenté à ma vie et versé mon sang; maintenant il veut ma ruine et mon deshonneur. Que fais-tu à ma place, Julio?

Le domestique se leva vivement, tira son couteau de la gaine et l'agitant en l'air comme s'il en perceait quelqu'un, il

répondit avec un sourire ironique: —Ah! ah! ce que je ferais? Demandez-le à mon couteau, signor; s'il pouvait vous parler, il vous raconterait de merveilleux exploits.

—Ainsi, tu ne reculerais pas devant un coup hardi?

—Reculer! l'vous m'outragez, signor; vingt-couteaux qui brillent en même temps à mes yeux ne peuvent me faire reculer d'un pas.

—Tu comprends bien, Julio, que je ne te parlerais pas de choses si graves si je doutais de ton intrépidité courageuse. On je veux te donner une haute preuve de confiance en te chargeant de ma vengeance. Je te dirai qui est mon ennemi et où tu peux le frapper secrètement. Tu le, je te donnerai une belle récompense.

Cette mission parut ne plaire nullement à Julio.

—Où balbutia-t-il mais je n'agis pas ainsi, moi. Je chercherai à engager votre ennemi dans une querelle, et si je lève seulement la main sur moi, c'est un homme mort.

—Impossible, c'est un gentilhomme. —Et si je l'insultais, ses valets me retourneraient de coups de bâton, n'est-ce pas?

—C'est vrai. Il n'y a qu'un moyen, Julio, je te dirai où tu pourras le frapper, la nuit, dans l'obscurité, sans le moindre danger.

—Moi? je domerais traitreusement à votre ennemi le coup de mort? Ce gentilhomme ne m'a fait aucun mal. Depuis quand les valets des chevaliers vengent-ils les griefs de leurs maîtres? C'est votre affaire, signor.

d'un homme, dit-il, répliqua Simon Turchi avec une amère ironie, et maintenant tu t'excuses par des raisons puériles. Tu es un lâche, Julio!

—Non, non, mais je ne veux pas être un assassin par goût-apeus.

—C'est une fente, un subterfuge, parce que tu trembles.

—Puisque c'est si simple et si facile, pourquoi ne donnez-vous pas le coup vous-même, signor?

La catrice du visage de Simon Turchi devint bleuâtre, une rage concentrée fit frissonner tout son corps; mais il comprima violemment son émotion et dit, après quelques instants, avec un sourire de mépris sur les lèvres: —Il y a quatre ans que j'ai pris à mon service par pitié, je t'ai largement payé, j'ai excusé tous tes déréglés, ton ivrognerie, la passion du jeu, je ne t'ai pas chassé, bien que tu l'aies mérité cent fois; et maintenant que, pour la première fois, tu peux m'être utile, tu n'en trouves pas le courage! Ah! je n'avais qu'à te mettre à l'épreuve! Ce que je te disais n'était qu'une plaisanterie. Va-t'en, Julio; demain tu quitteras mon service. Tu es un menteur et un lâche!

—Ne me commandez pas aussi sévèrement, signor, dit le domestique d'une voix suppliante, je consens à risquer mille fois ma vie pour vous; mais attendez tranquillement un homme, un inconscient peut-être, et le tuer de sang-froid, c'est un crime infâme dont je ne me sens pas capable.

—Hypocrite! s'écria Simon Turchi, tu parles comme si je ne connaissais pas ton histoire. Si ta tête est mise à prix dans le pays de Lucques, et si une con-

dammation à mort pèse sur toi, n'est-ce pas parce que tu as assassiné ou aidé à assassiner le juge Volpi?

Ces mots parurent frapper Julio de terreur. Il répondit d'un ton humble: —Signor, je vous l'ai déjà dit; dans cette affaire, j'ai été plus malheureux que coupable. Je me trouvais en effet sur les lieux où s'est commis le meurtre et j'ai été arrêté avec ceux qui avaient donné le coup fatal. Croyez-moi, je ne savais rien de leur dessein. Jene dirai pas que dans une querelle ou dans une lutte, je suis un homme facile, mais jusqu'aujourd'hui, jamais mon couteau n'a versé une seule goutte de sang sans provocation.

Simon regarda son domestique dans les yeux et murmura d'un ton menaçant: —Si pour me venger de ta lâche ingratitude, je faisais savoir au facteur de Lucques quel est l'homme que j'ai à mon service? Si je lui disais que celui qui cache son nom sous celui de Julio Turchi, n'est autre que Pietro Mostajo? Qui passerait la nuit de demain, pieds et poings liés, dans la cale d'un galion de guerre, pour aller mourir sur l'échafaud en Italie?

—Julio pâlit et se mit à trembler à son angoisse; s'ajoutait encore le sentiment de honte que lui inspirait l'humiliante situation dans laquelle il se trouvait. Il se tordit pendant quelques instants sur son siège parlant à demi-voix des fausses accusations et des injustices des hommes; mais son maître survint d'un regard si moqueur tous ses mouvements, que le domestique déconcerté s'écria enfin avec une fièvreuse résolution: —Eh bien, dites-moi ce que je dois faire, je suis prêt!

—Accomplissez mon désir avec une ferme volonté et sans la moindre hésitation? —Il le faut bien; vous m'y contraindez! mais ne craignez rien, ma décision est prise.

—Et si Gerónimo Deodati était mon ennemi? —Gerónimo Deodati! s'écria Julio avec un indicible effroi. Gerónimo votre ami intime! Ce noble et généreux chevalier qui vous respecte et vous aime comme un frère? il est d'un caractère doux et inoffensif comme une jeune fille!

—C'est un faux ami, un traître. —C'est Gerónimo qui vous aurait fait faire cette blessure au visage? Il vous trahirait et chercherait votre perte? Erreur! erreur! c'est impossible!

—C'est mon ennemi mortel! Tu le tueras, te dis-je! s'écria Simon Turchi d'une voix menaçante.

—Moi tuer le signor Gerónimo! Ah! à quel horrible forfait voulez-vous me pousser? dit Julio d'une voix plaintive.

—Eh bien, dites-moi ce que je dois faire, je suis prêt!

—Accomplissez mon désir avec une ferme volonté et sans la moindre hésitation? —

PRIX DES PRODUITS EN GROS.

Échange de Montréal, 15 juin 1867. Farine, par quart de 196 lb. — Supérieure extra, \$9.25, nominale; extra, \$8.50 à \$8.75, nominale; de point, nominale à 8.25; supérieure du Canada, à \$7.20 à \$7.40; super. forte du Canada, \$7.50 à \$7.55, super. de l'Ouest, \$7.50 à \$7.70 nominale, super. marquée de ville, nominale; bonne, \$6.75; Middlings, n° 2, \$7.80, nominale; bonne, \$6.75; Middlings, n° 2, \$6.50; recoupees, nominale; en sacs, \$3.80 à \$3.90 par 100 lb. Marché en baisse; les supérieures du Canada sont cotées 20 à 30c plus bas que les autres. Un lot de 500 qts de bonnes marques de blé de blé vendu à \$7.50, et quelques lots de 100 qts de fleur forte des boulangeries à \$7.50; quelques lots de 100 qts d'ordinaire et de bonne qualité ont été vendus à \$7.20 et \$7.40. Les qualités inférieures inactives. Un lot de 600 qts de fleur de seigle à 56c vendu à \$5.20. Montant en magasin et entre les mains des marchands: 15 juin 1867, 17 juin 1867. Blé d'Inde 58,000 mts 42,979 mts. Blé d'Inde 118,010 55,979 mts. Blé d'Inde 100,032 41,576 mts. Fleur de seigle 62,107 qts 51,775 qts. Fleur de seigle 3,023 3,873 qts. Fleur d'avoine 5,890 4,268 qts. Fleur de blé d'Inde 3,480 1,463 qts. Au 15 juin 1867, le montant en magasin était: — Fleur 62,089 qts; blé 41,206 mts; blé d'Inde 172,160 mts.

ARRIVAGES DE PRODUITS, A MONTREAL PAR LE GRAND-TROSC.

14 juin. Farine, 600 qts; pétrole, 94 qts; alkali, 65 qts; beurre, 175 tinettes; blé, 1,750 mts; cuir, 97 bottes; Lard, 2 qts; jambons, 358; tabac, 61 qts et bouquets; peaux, 310. ÉCÉ PAR LE CANAL DE LACHÉ, de 8 h. à 10 h. le 14, à 8 h. à 10 h. le 15 juin — Alcool, 6 qts; farine, 150 qts; sucre, 31 tinettes; blé d'Inde, 17,500 mts; lard, 120 qts; lard en fûts, 12 bts; peaux, 100.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS.

Lundi, 17 juin 1867. Point de nouveaux arrivages aujourd'hui.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD.

Lundi, 17 juin 1867. Goëlette Lady Elgin, G. Bernier, de Gaspé — Havre, remorque morte. — Marie-Joseph, P. Côté, de l'Île-Verte — Bois, patates, œufs, beurre.

NOUVELLES MARITIMES.

Pointe aux Peres, 15 juin. S. p. m. — Temps calme avec apparence de pluie. Léger vent d'ouest. Quatre vaisseaux descendant aujourd'hui. Le Napéon descendant à 5 h. 30 m. cette après-midi.

Le capitaine West du vaisseau Lady Westmoreland, arrivé samedi matin, rapporte avoir vu le vaisseau Lotus en bas du Bic, mercredi, ayant perdu son mat.

Le steamer Nova Scotian est arrivé de Montréal hier matin.

Le steamer Lake St. Peter est arrivé samedi, remorquant un radeau, appartenant à M. M. Hamilton et Frères.

Le steamer Alma est arrivé samedi remorquant des radeaux appartenant à M. J. Lemesurier.

Le steamer Ranger est arrivé de Montréal, remorquant le Courier du Canada et deux goëlettes.

Le capitaine Marmen, du Lady Head, arrivé dans ce port samedi soir, rapporte avoir vu dix vaisseaux à la Pointe des Monts, environ 40 de Mitis à la Pointe aux Peres, 25 de Bic à l'Île Verte et 3 à l'Île Verte. Parmi ces derniers se trouvaient les Jacques Jane et Conness of Durham, et trois à la Traversée.

Le steamer Rapid est arrivé hier matin, remorquant un radeau appartenant à M. Benson Bennett.

Le steamer Albion est arrivé, remorquant la tanque Stylande No. 1.

— Newport, 30 Mai. — Arrivé de Liverpool pour Québec, l'Ocean Pearl, Rodd.

Rapport du capitaine Litchfield, du vaisseau War Cloud, de Glasgow, arrivé avec 1,131 tonnes de fer pour Québec dont 907 de charbon. Parti de Liverpool le 10 Avril, il éprouva le jour même une très forte brise qui se changea en tempête et lui fit éprouver des accidents considérables. Le 15 avril, l'équipage refusa de travailler de nouveau à moins que ce ne fût pour retourner en Angleterre. Alors le vaisseau reprit la route de Greenock et fit signer les avaries considérables éprouvées par le bâtiment.

Annouces Nouvelles.

Départ du vapeur Advance — F. Buteau. Quarts demandés — J. & W. Reid. Avis important de milice — E. Lamontagne. Fleur de seigle à vendre — H. Goodwin & Cie. Cheminées de Lampes — do. Bols au lait — do. Faïence — do. Huile de Charbon — do. Brandy de la Compagnie des producteurs du Vin — John Lemesurier & Cie. Gin de Kuyper — do. Cordes et fil pour chaussure — William Poston. Gin de Kuyper — do. Départ du vapeur Montreal — J. E. Deschamps. Tweeds, Châles, Mantilles, etc. — Glover & Fry. Chapeaux de paille, Gros de Naples, etc. — do. Quincailleur, Vitres, etc. — Belanger & Gatiépy. Instruments d'Agriculture — do. Pain Killer — Perry Davis.

Avis spéciaux.

PAIN KILLER DE PERRY DAVIS. Ce vin et fameux remède qui a acquis une réputation universelle pour la guérison des rhumes, maux de tête, de la toux, de la faiblesse d'estomac, la débilité générale, le mal à la bouche des nourrices, causés par la boue ou à la gorge, maladie du foie, dyspepsie ou indigestion, crampes et douleurs à l'estomac, maladies des enfants, coliques des enfants, choléra asiatique, diarrhée et dysentérie. Rien perdu de sa bonne renommée, par des essais répétés, mais il continue à tenir un rang élevé parmi les médicaments de famille. Il se charge de la reproduction des Plans, Devis, Cartes Géographiques et autres dessins. Cependant il préférerait trouver une place de précepteur dans une famille, où il pourrait enseigner à plusieurs jeunes enfants, outre les éléments ci-dessus; la Littérature Française, les premières Notions de Musique et la Gymnastique. (Il se rendra à domicile selon la volonté des personnes. (BONNES RÉFÉRENCES.) Écrire franco pour toutes demandes aux initiales A. J., Faubourg St. Jean, 671. Québec, 1er. juin 1867. — 1-m.

Décès.

Au faubourg St. Jean, le 12 juin, Sœur Pierre Girard, maçon, à l'âge de 72 ans. Il laisse pour héritière sa petite fille et quatre enfants. A la résidence de son père, à Ste. Marie de Montfort, le 12 juin, décès, à l'âge de 25 ans et six mois, Pierre Rainville, éc. Médecin. Il avait épousé deux ans à l'Université-Laval et un an à l'Université McGill. Il pratiquait depuis quatre ans à Ste. Valentin, où il s'était fait un grand nombre d'amis et une belle clientèle. Ce fut en se dévouant au soulagement de ses malades qu'il contracta sa maladie.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Protaxide d'Azote, chez le Dr. Venner, Dentiste, rue St. Joseph, quelques portes plus haut que la rue du Pont. — Im.

— Ceux qui souffrent du rhumatisme trouvent chez le Pain Killer de Perry Davis est leur meilleur ami.

Annouces Nouvelles.

BUREAU DE LA BRIGADE DE MILICE. Québec, 15 juin 1867.

AVIS IMPORTANT DE MILICE.

UNE réunion des Officiers de la Force Volontaire (Milice de service et non de service aussi bien que les Messieurs du Club de Carabiniers de Québec) aura lieu au BUREAU DE LA BRIGADE DE MILICE, Rue St. Louis, MARDI le 18 courant, à quatre heures, et de 6 heures à 8 heures, afin de prendre les arrangements préliminaires pour le premier Juillet prochain, ce jour étant fixé par Proclamation Royale, comme le jour de l'Union du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, aussi pour un parti de Carabine de la Milice en Général, et aussi pour assurer les noms de tels membres de la Force Volontaire qui seraient disposés à lutter dans le tournoi International à la Carabine à Wimbledon. Par ordre, E. LAMONTAGNE, Lt.-Col., Major de Brigade. Québec, 17 juin 1867.

CHEMINÉES DE LAMPES

268 CAISSES, maintenant en déchargement de l'Alma. À vendre par H. GOODWIN & Cie., Rue St. Paul. Québec, 17 juin 1867. 1-m

BOLS AU LAIT.

100 PANIERS de Bols jaunes pour le lait. À vendre par H. GOODWIN & Cie., Rue St. Paul. Québec, 17 juin 1867. 1-m

FAIENCE.

300 PANIERS, maintenant en déchargement de l'Alma et de l'Espérance. À vendre par H. GOODWIN & Cie., Rue St. Paul. Québec, 17 juin 1867. 1-m

HUILE DE CHARBON.

60 QUARTS No. 1 de Parson de la Pennsylvanie. À vendre par H. GOODWIN & Cie., Rue St. Paul. Québec, 17 juin 1867. 1-m

ON DEMANDE.

DES quarts d'huile de charbon vides. On paie le plus haut prix. J. & W. REID, St. Paul Street. Québec, 17 juin 1867. 3f.

Fleur de seigle à vendre.

200 QUARTS de Fleur de Seigle, AUSSI Fleur Extra et Superfine, Fleur de Blé-Tiende et d'Avoine, etc., etc. J. C. NOLAN, No. 9, Rue St. Jacques. Québec, 17 juin 1867. 1-m

Brandy de la Compagnie des Producteurs du Vin.

200 CAISSES de Brandy de la Compagnie des Producteurs du Vin. À vendre par JOHN LEMESURIER & Cie. Québec, 17 juin 1867.

GIN DE KUYPER.

Venant d'être reçu du Sea Gull d'Antwerp. 100 CAISSES de Gin Rouge de John de Kuyper & Fils. À vendre par JOHN LEMESURIER & Cie. Québec, 17 juin 1867.

GIN DE KUYPER.

Maintenant en déchargement du Sea Gull d'Antwerp. 50 TONNES de Genève de De Kuyper & Fils. À vendre par WILLIAM POSTON. Québec, 17 juin 1867.

Cordes et Fil pour Chaussure.

Venant d'être reçu par le Meravian. Caisnes et Cagues de cordes assorties et de Fil pour Chaussures. À vendre par WILLIAM POLTON. Québec, 17 juin 1867.

AVIS.

VOYAGE AUX EAUX SALÉES.

LE VAPEUR ADVANCE, CAPT. SIMARD, LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL, CE SOIR, A QUATRE HEURES, ARRIVANT A BATISCAN, TROIS-RIVIERES ET SOBRIE. ARRIVANT A BATISCAN, TROIS-RIVIERES ET SOBRIE. PRIX DU PASSAGE: CHAMBRE, Repas et lits compris \$3.00. ENTREPOINT \$1.00. Les BILLETS de passage seront vendus au Bureau. Les CABINES ne sont retenues qu'en prenant les BILLETS de passage au Bureau sur le quai. Les arrangements de cette ligne sont très-complets, et les avantages offerts aux voyageurs ne peuvent être surpassés. La compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet. On pourra obtenir des informations plus détaillées en s'adressant au Bureau sur le quai Napoléon. J. E. DESCHAMPS, Agent. Québec, 17 juin 1867.

Conchettes en Fer et en Cuivre.

CHEZTES les Conchettes en Fer et en Cuivre de A Glover & Fry, pour votre santé, à cause de leur durée et de leur confort. La vermine ne vivra dans ces Conchettes. Elle convient pour les bords de la mer. GLOVER & FRY, Québec, 12 juin 1867.

Annouces Nouvelles.

VENTE A L'ENCAN.

PAR CASEY ET CIE.

A LA POINTE-LEVIS.

PAR ENCAN sera vendue MARDI, le 18 courant, à la résidence de Madame Sprink, vis-à-vis l'église anglaise, à Notre-Dame de Lévis, une quantité d'effets et meubles de ménage. Pour les détails, voir les circulaires d'Écan. Vente à deux heures, par ordre de C. H. Andrews, curateur de la succession vacante. CASEY & CIE., Encanteurs. Québec, 15 juin 1867.

SALLE DE MUSIQUE.

GRANDS CONCERTS.

MADAME PAREPA-ROSA!

Mercredi soir, le 19 Juin, ET JEUDI SOIR, LE 20 JUIN.

Positivement les seules représentations à Québec!!

La célébrité universelle de MADAME PAREPA-ROSA, qui est reconnue comme la plus grande cantatrice vivante et les habiles artistes vocaux et instrumentaux combinés dans sa troupe de concert, ont été tellement estimés partout où ils ont paru, qu'il serait inutile de rappeler un fait universellement reconnu, qu'il n'y eût jamais un attrait semblable devant le public canadien.

MADAME PAREPA-ROSA, dont la connaissance des langues Française, Italienne, Allemande et Espagnole, la voix magnifique, et la parfaite connaissance de la musique, qu'elle a été entendue en des morceaux d'opéra, chants sacrés, ballades Allemandes ou Anglaises, à quel il faut ajouter sa manière exquise de rendre les choses, a donné une renommée si grande et la montre comme un digne successeur de Jenny Lind, dans l'ancien et le nouveau monde, sera accompagnée des fameux artistes suivants.

SIGNOR BARACLI, premier ténor de la Compagnie d'Opéra de Metz et de l'Académie de Musique de New-York.

SIGNOR FERRANTI, le brillant et magnifique basso, arrivant des grands opéras de Paris, Londres et des principales villes de l'Italie.

SIGNOR FORTUNA, agréable et habile Bariton qui est si bien connu de la plus grande société de Londres, et qui rejoint partout par ses chants italiens.

MR. CARL ROSA, le grand violoniste classique, dont le répertoire comprend tous les ouvrages des vieux maîtres, aussi bien que les étincelants chefs-d'œuvres de l'école moderne et dont l'étonnante exécution et le style éminemment sympathique l'a placé au premier rang de ceux de sa profession à Paris, Londres, Hambourg, Vienne, etc., aussi bien que dans ce pays.

MR. S. BEHRENS, le pianiste accompli, agr. comme directeur.

PRIX D'ADMISSION: Parquet \$2, Gallerie \$1, Parterre \$0.50. On peut s'assurer des sièges réservés au magasin de musique de M. MORGAN, sans charge extra. ADOLPH BIRGFELD, Directeur. Québec, 12 juin 1867.

DEPART POUR LES PORTS D'EN BAS.

LE VAPEUR LADY HEAD, CAPITAINE MORMEN, LAISSERA LE QUAI A l'extrémité de la Rue Saint-Jacques, MARDI, LE 18 JUIN 1867, A QUATRE HEURES P. M. POUR PICTOU. Et il arrêtera à GASPE, PERCÉ, PASPÉBIAC, DALHOUSIE, MIRAMICHI et SHEDIAC. On ne peut s'assurer de chambres, qu'en payant d'avance. Le bagage est au risque du propriétaire. Pour le fret et le passage s'adresser à F. BUTEAU, Gérant. Québec, 15 juin 1867.

Compagnie du Richelieu.

Ligné de la Malte Royale entre QUEBEC ET MONTREAL. Le beau vapeur neut en fer MONTRÉAL, CAPT. NELSON, LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL, CE SOIR, A QUATRE HEURES, ARRIVANT A BATISCAN, TROIS-RIVIERES ET SOBRIE. ARRIVANT A BATISCAN, TROIS-RIVIERES ET SOBRIE. PRIX DU PASSAGE: CHAMBRE, Repas et lits compris \$3.00. ENTREPOINT \$1.00. Les BILLETS de passage seront vendus au Bureau. Les CABINES ne sont retenues qu'en prenant les BILLETS de passage au Bureau sur le quai. Les arrangements de cette ligne sont très-complets, et les avantages offerts aux voyageurs ne peuvent être surpassés. La compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet. On pourra obtenir des informations plus détaillées en s'adressant au Bureau sur le quai Napoléon. J. E. DESCHAMPS, Agent. Québec, 17 juin 1867.

Conchettes en Fer et en Cuivre.

CHEZTES les Conchettes en Fer et en Cuivre de A Glover & Fry, pour votre santé, à cause de leur durée et de leur confort. La vermine ne vivra dans ces Conchettes. Elle convient pour les bords de la mer. GLOVER & FRY, Québec, 12 juin 1867.

Le Temps est la Règle de la Vie.

A. SAVARD,

HORLOGER-MECANICIEN, Fabricant et Réparateur de Chronomètres, de Montres et de Pendules de précision.

60, RUE ST. PIERRE, 60, BASSE-VILLE, QUEBEC.

A SES AMIS ET A SES PRATIQUES.

M. A. SAVARD remercie ses amis en particulier et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et prend cette occasion de les informer qu'il vient de recevoir des premières manufactures d'Europe des outils d'une grande perfection servant au réglage et à l'exécution des Montres de tout échappement telles que Chronomètres de Poche, Montres Marines, Horloges Astronomiques, Horloges Publiques, Horloges de Clocher, Horloges de Banque ou de Bureau de commerce.

AUX HORLOGERS. Horloges Astronomiques exécutées à ordre, depuis £40 jusqu'à £100. Sans ces Horloges, les Horlogers ne peuvent régler leurs Montres avec précision.

AUX FABRIQUES. Horloges de Clocher confectionnées à ordre et sous le plus court délai.

Aux Banques, aux Bureaux de Commerce. Horloges à Pendule compensateur ne subissant pas l'influence des variations de la température.

AUX NAVIGATEURS. M. A. Savard repare et perfectionne les Boussoles d'après un système tout récent adopté à Paris pour la Marine Française.

AUX PUBLICS EN GÉNÉRAL. Les matériaux employés pour la confection et le réglage des Montres sont d'une qualité supérieure. Toutes les commandes seront exécutées avec soin et avec le même soin que les ouvrages français en ce genre. M. A. Savard espère par l'aptitude et le soin qu'il apportera à son travail, mériter comme par le passé le patronage du public.

60, RUE ST. PIERRE, 60, BASSE-VILLE, QUEBEC. Québec, 14 juin 1867. 1-m-3fs.

AVIS AUX MÉDECINS.

ES soussignés desirant faire connaître aux Médecins de la ville et des campagnes environnantes, qu'ils viennent de recevoir un nouvel et complet assortiment de produits Chimiques et Pharmaceutiques, tels que: Oxalate de Cérum, Acide Pyrogallique, Sulfate de Quinine, Gallique, Citrate de fer et de Quinine, Iodure de soufre, Sulfate de Bismuth, Ferri-iodure de fer, Iodure d'arsenic, Podaphyllin, Feuilles de Matico, Huile de Cèdre, Bromure de Potassium, P. L., Iodure de Potassium, P. L.

Prescriptions remplies à toutes heures de la nuit et du Dimanche. Z. FORTIER, & Cie., 24, rue de la Fabrique, Haute-Ville, Serpent d'Or. Québec, 12 juin 1867. 3fs.

Succession Germain Hallé.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la Succession du défunt GERMAIN HALLÉ, Menuisier et Charpentier, de la ville de Lévis, décédé, sont requis de les produire au bureau du notaire soussigné, No. 17, Rue St. Pierre. LOUIS PREVOST, Notaire. Québec, 13 juin 1867. — 4f.

DÉMÉNAGEMENT.

J. G. DUFF, CHAPELIER, 24, RUE STE. ANGELE, 24. (CHAPEAUX de Panama, de Livourne et de Toulouse, nettoyés, teints et faits dans les derniers soins. Chapeaux de soie pour hommes réparés et remis à neuf. Toutes sortes de chapeaux de feutre pour Dames et Messieurs, nettoyés, teints et faits dans les goûts les plus nouveaux. Chez G. J. DUFF, 24 Rue Ste. Angèle. Québec, 20 mai 1867. 3m.

GLOVER & FRY,

OFFRENT maintenant en vente les lots suivants: Tweeds Canadiens 18, 11d. valant 3c. Tweeds Canadiens 28, 11d. valant 4c. 6d. Tweeds Canadiens 25, 6d. valant 5c. 9d. Châles brochés de 17s. 6d. à 32s. 6d. valant de 40s. à 100s. Châles de barège de 12s. 6d. à 17s. 6d. valant de 35s. à 50s. Mantilles en Drap noir pour Dames de 22s. 6d. à 32s. 6d. valant de 50s. à 75s. Mantilles en soie noire pour Dames de 22s. 6d. à 75s. valant de 65s. à 150s. Jupons de Crinolines de première qualité de 7s. 6d. à 10s. valant de 20s. à 27s. 6d. Un grand lot de Bas de Coton pour Dames et enfants à très bas prix. Québec, 5 juin 1867.

NOUVEAUX ARRIVAGES.

CHAPEAUX de Paille, Nouvelles Mousselines Françaises, Bâtières et Plis de Soie, Gros de Naples noir, gros-grain, extra-riche, Rubans, Corsets, Bas, etc. Hardes d'Été pour Messieurs. GLOVER & FRY, Québec, 5 juin 1867.

DÉPARTEMENT DE TAPIS ET Effets d'Ameublement.

NOUVEAUX patrons en Tapis Bruxelles, Tapiserie, Imperial et Riccaux. Nouvelles étoffes à Édoan en Terry de Soie et de Laine. Repas Damas, etc., avec toutes les garnitures nécessaires. Rideaux de Mousseline, brods à tambour, do do en point de Bohème. Corniches en Cuivre, Baguettes d'Escalier, Anneaux, etc. Lits de Fer et de Cuivre. Miroir à Cadres Dorés, grande dimensions. Miroirs à Toilette, de toutes grandeurs. Toile cirée, Paillassons, Nattes de Cocco, Nattes en Paille des Indes, etc. GLOVER & FRY, Rue de la Fabrique. Québec, 5 juin 1867.

AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné qu'ANTOINE POIR, de la paroisse de St. Roch, de la ville de Québec, a été le vingt-trois Mai courant, nommé Curateur à son frère, PIERRE FERDINAND POIR, de Québec, Marchand, et toutes personnes ayant quelques réclamations contre ce dernier ou lui devant, sont priées de payer et d'adresser leur demande au soussigné. P. LÉGARÉ, Procureur du Curateur. Québec, 28 mai 1867. — 4f-1m.

Drugs, Produits Chimiques, Médecines Patentes, Parfumeries, etc.

JOHN W. McLEOD, Venant d'être reçu par le steamer Maravian, chez PORT ST. JEAN.

Je soussigné à la plaisir d'annoncer aux Médecins et au Public qu'il vient de recevoir d'Angleterre par steamer, son assortiment du printemps de MÉDICINES PATENTÉES, PRODUITS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, Parfumeries, Articles de Toilette, etc. Une attention spéciale est attirée sur les nouveaux articles suivants:

Plumbe Arrowroot, Brillantine, Extrait de viande de Liebig (pour les malades), Cacao Homœopathique de Taylor, Lycopodium, Crème de Chaux de Douglas, Pastilles Turques pour les Fumeurs, Savon Brun de Windsor de Lowe, Eau véritable de Cologne de Favia, Crème de Hippocrate pour la Chevelure, Les plus belles Éponges de Turquie, etc., etc.

J. W. McLeod saisit cette occasion de remercier ses nombreux pratiques pour leur faveur paternelle et l'espère continuer à mériter la continuation de leur patronage.

Prescriptions préparées avec le plus grand soin et avec les drogues les plus pures. JOHN W. McLEOD, Pharmacien de Famille, Porte St. Jean. Québec, 14 juin 1867. 1-m.

VINS FRANÇAIS

ET CIGARES DE LA HAVANE.

A. J. HUOT, BATISSES WOLFE, NO. 14, RUE ST. JEAN, BASSE-VILLE.

CHARLES POSTON, Avis aux Maîtres de Navires. À VENDRE — Gros Charbons pour l'usage des vaisseaux. Québec, 12 juin 1867. CHAS. POSTON.

CHARBONS ET COKE.

300 TONNES de Charbon, 67 do Coke. À vendre, à bord du vaisseau. Québec, 12 juin 1867. CHAS. POSTON.

Avis aux Bateaux à Vapeurs.

CHARBON anglais et écossais pour vapeurs, à vendre. N. B. — On ne charge pas le quaiage aux vaisseaux en chargement. Québec, 12 juin 1867. CHAS. POSTON.

CHARBONS DE LEHIGH.

POUR l'usage des familles, — maintenant en déchargement et à vendre par CHAS. POSTON. Québec, 12 juin 1867.

BELANGER & GARIÉPY,

Rue La Fabrique, 9 et 91.

VERRES A VITRES

DE SMETHEWICK. Première qualité, de 26 oz. de 16 x 20 à 40 x 60; au plus bas prix du marché.

VERRES A VITRES DE BELGIQUE, De toutes dimensions à vendre au magasin des soussignés.

COUCHETTES DE FER, Doubles et simples, de tous prix.

CRIN FRISÉ POUR MATELAS ET DRAPS DE CRIN. Pour Couvertures de Meubles.

Ressorts de Sofas et de Paillasses, etc. PEINTURES, HUILE, TÉREBENTHINE, COULEURS SÈCHES, ETC.

Toiles à Voitures, Cuirs Patents et Vernis pour do., etc.

Instruments d'Agriculture de toutes sortes. Un nouvel assortiment de FANAUX de VOITURES, RÉCEMENT ARRIVÉS.

PIERRE A FILTRER De Fabricque Anglaise Manchester. De tous genres et de tous prix.

CLOUS, FERRURES, De toutes sortes, etc., etc.

— AUSSI — Un assortiment considérable de COUTELLERIE, Des maisons Marsh Brothers et Rogers & Sons, de Sheffield.

Services de Table argentés. CULLERS ET FOURCHETTES, ETC., Plaques au galvanisme sur Nickel, d'après les meilleurs procédés.

Lustres et Lampes à l'huile de Charbon. De toutes sortes, et PREMIÈRE QUALITÉ D'HUILE DE CHARBON, La seule qui n'a pas d'odeur, et qu'on peut brûler sans cheminées.

À vendre chez BELANGER & GARIÉPY, 9 et 91, rue la Fabrique, Québec, 13 mai 1867. 3m

Quincailleurie, Mercerie, Ferronnerie.

JOS. BOIVIN, 39, RUE DU PONT, 39.

PREND la liberté d'annoncer au Public qu'il vient de compléter son assortiment, et que l'on trouvera toujours dans son établissement une grande variété d'articles.

— TELS QUE — Toutes sortes de Peintures et Huites, Coutilleries, Ferrures en général, Chaudrons, Poêles doubles et simples, Et tout ce qui se rapporte à un magasin très-bien assorti.

A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS. JOS. BOIVIN, N. B. — J. B. à toujours en main tous les articles de pêche en général. Québec, 13 mai 1867. 3m-4f

AVIS.

DES SOUSIGNÉS seront reçus par le soussigné jusqu'au 25 du courant, pour la construction d

